



LA CROISADE DU ROSAIRE

Cette Association de la Loi 1901 a été fondée dans les années 1970 à l'initiative du Révérend Père Jean Reynaud, dans le cadre du M.J.C.F. (Mouvement de la Jeunesse Catholique Française)

« La Croisade du Rosaire a pour objet le développement culturel de ses membres par une meilleure connaissance de l'histoire du Culte Marial dans le Monde.

Cette association se propose d'organiser des groupes de prières et plus généralement de faire connaître, d'encourager, de propager, d'utiliser tous les moyens propres à développer en France et dans le Monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, telle qu'elle est reconnue et approuvée par l'Eglise Catholique Romaine. » (Statuts)

- Le développement de la Dévotion au Cœur Dououreux et Immaculé de Marie s'opérera spécialement par la récitation du Chapelet, comme Notre Dame l'a demandé avec insistance au cours de chacune ses 6 apparitions à Fatima en 1917 et par la Consécration de ses enfants à son Cœur Dououreux et Immaculé. Cette consécration à la Très Sainte Vierge doit tout naturellement conduire à la Consécration au Sacré-Cœur et à l'intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers. Cette œuvre a reçu les encouragements de Monseigneur Lefebvre et des Supérieurs successifs de la Fraternité Saint Pie X.

- L'Aumônier de la Croisade du Rosaire est **Monsieur l'Abbé Fabrice DELESTRE** qui après avoir passé quatre années au Portugal (à Lisbonne et à Fatima) puis deux années au Prieuré de Gavrus, près de Caen, est actuellement Prieur à TOULON (Prieuré Saint-Maximin, 2221, avenue de la Résistance – 83 000 TOULON)

- **Les personnes qui s'inscrivent à la Croisade du Rosaire s'engagent à réciter au moins une dizaine de Chapelet chaque jour** (Un « Notre Père » et 10 « Je vous salue Marie), première étape qui doit les mener, avec l'aide de Notre Dame, comme Elle l'a demandé, à la récitation du Chapelet quotidien.

Ces personnes sont désignées par le terme de «**CROISE** »

Cet engagement n'est pas un vœu et en cas de manquement, il n'y a pas de péché.

⇒ **Activités de la Croisade du Rosaire:**

« Le Chapelet continu du mois de Mai et du mois d'Octobre »

La Croisade du Rosaire organise un **chapelet continu, nuit et jour**, pendant le mois de **Mai** (Mois de Marie) et le mois d'**Octobre** (Mois du Rosaire). Les Croisés volontaires s'inscrivent pour réciter le chapelet, chez eux ou dans une église, pendant une demi-heure ou plus, un jour de ce mois, à l'heure de leur choix, dans le cadre d'une journée attribuée au Prieuré ou à la Chapelle de leur domicile et unis aux intentions de la Croisade. Cette inscription, peut se faire soit directement et individuellement auprès du secrétariat de la Croisade du Rosaire, soit auprès du Correspondant local de la Croisade du Rosaire. Cette année (Année 2001) plus de 2500 personnes ont participé aux Chapelets continus du mois de Mai et du mois d'Octobre.

Les « Rosaies Vivants »

La Croisade du Rosaire invite les **Croisés** à organiser des **Rosaies Vivants**, suivant la méthode proposée à la fin du 19^e siècle par la **Bienheureuse Pauline Marie Jaricot**. Ils fonctionnent par groupe de quinze personnes, même de régions différentes, même sans se rencontrer dans des réunions, qui **récitent chacune, chaque jour, une dizaine de Chapelet, au moment et à l'endroit de son choix, en méditant le mystère du Rosaire qui lui est attribué.** De la sorte, tous les jours, les quinze dizaines

correspondant aux quinze mystères du Rosaire sont récitées et chacun, en communion de prière avec les autres, bénéficie des grâces attachées à la récitation du Rosaire dans son entier, (approbation et encouragement de Pie X), car Notre Seigneur Jésus Christ a dit : « *Lorsque vous serez deux ou trois réunis en mon nom, Je suis au milieu de vous* ». On peut se procurer auprès du Secrétariat de la Croisade du Rosaire, des livrets illustrés avec méditation sur chaque mystère. (**ROSAIRE VIVANT DU CROISE**). Les Croisés, membres d'un Rosaire Vivant prennent le nom de ROSARISTE

Chaque Croisé, dévoué envers la Très Sainte Vierge, peut rechercher 14 personnes dans son entourage pour former avec lui un Rosaire Vivant. Il devient ainsi Zélateur, responsable vis à vis de la Très Sainte Vierge de la bonne marche du Rosaire Vivant qu'il a constitué.

Bien sûr, de prime abord, il peut paraître difficile de trouver autour de soi 14 personnes qui consentent à s'associer dans un « Rosaire Vivant », mais outre que pour chacun il s'agit seulement de réciter chaque jour une dizaine de chapelet, celle qui correspond à l'engagement du Croisé, dès que vous aurez réuni deux ou trois personnes, vous pouvez commencer, sans attendre que le Rosaire soit complet. Ces deux ou trois personnes vous aideront à compléter ce Rosaire Vivant grâce à leurs parents et à leurs amis. Il suffit de commencer et la Très Sainte Vierge nous aide à faire le reste. A la limite, vous pouvez commencer avec votre Ange Gardien.

Normalement, chaque mois, le Zélateur propose aux Rosaristes un nouveau mystère à méditer. Chaque trimestre, des intentions de prières sont proposées par notre Aumônier. La Très Sainte Vierge répand ses Grâces sur nous et sur nos familles dès que nous commençons à nous mobiliser à son service.

Pauline Marie Jaricot, avait placé son œuvre sous la protection de Sainte Philomène, martyre, par qui elle fut guérie miraculeusement en 1830 et qui était vénérée par le Saint Curé d'Ars. En peu de temps, dans les années 1840-1845, plusieurs millions de personnes y compris le Pape Grégoire XVI s'associèrent au sein de Rosaire Vivants.



La Bienheureuse PAULINE MARIE JARICOT
Fondatrice des Rosaire Vivants

⇒ *Organisation et moyens mis en oeuvre*

« **Le Lien** »

Il s'agit d'un bulletin trimestriel expédié à chaque « **Croisé** » adhérent, et destiné à maintenir et renforcer la dévotion mariale. Outre l'éditorial et un article de fond de l'Aumônier et éventuellement

d'autres articles, « **le Lien** » publie une méditation sur un mystère du Rosaire, les intentions communes et des intentions de prières particulières demandées.

« **Les Etincelles Mariales** »

Il s'agit de feuillets destinés à faciliter l'apostolat des Croisés. Chaque Etincelle traite d'une question que les fidèles peuvent se poser à l'heure actuelle, d'une réflexion sur un thème doctrinal ou moral ou simplement du rappel de quelque principe d'ordre social. Ces Etincelles Mariales peuvent être remises par chacun d'entre nous, de la main à la main aux personnes de nos relations que nous voulons aider à réfléchir. Le Révérend Père Reynaud, au cours des dernières années de sa vie a rédigé environ 400 Etincelles Mariales. Leur édition est en cours de réalisation.

« **Les tracts** »

Des tracts, destinés à faire connaître la Croisade du Rosaire, sont à la disposition de ceux qui le désirent. Ils comportent un bulletin d'inscription et sont adressés gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

« **Les plaquettes** »

Pour aider les Croisés, un certain nombre de plaquettes ont été éditées :

- « **Manuel de la Croisade du Rosaire** » : comment se servir du chapelet.
- « **Rosaire vivant du Croisé** » : 15 méditations, une par mystère.
- « **Cérémonial pour la Consécration à la Très Sainte Vierge et l'Intronisation du Sacré Cœur dans les familles** ».
- « **Le bréviaire des jeunes** » : conseils de vie chrétienne pour les jeunes et les moins jeunes.

« **L'insigne de la Croisade du Rosaire** »

Un insigne de la Croisade du Rosaire, représentant, en doré sur fond rouge, le chapelet illustrant le début de cette notice a été réalisé. Cet insigne permet aux « **Croisés** » de se reconnaître entre eux. Il doit être un moyen d'apostolat en suscitant des questions de la part des personnes que nous rencontrons. Il se veut aussi la proclamation de l'efficacité de la prière du Rosaire pour résoudre tous les problèmes du Monde et comme au temps de Lépante, le moyen privilégié de bloquer la progression de l'Islam et d'obtenir la conversion des Musulmans, pour la plus Grande Gloire de Dieu..

« **Financement** »

Le financement de la Croisade du Rosaire est assuré par la générosité de ses membres. Il n'y a ni cotisation ni abonnement. Nous ne voulons pas en effet que certains, faute de moyens, soient privés de recevoir « le Lien ». Il faut reconnaître que c'est là peut-être, aux yeux du monde, le point faible de l'organisation, car de ce fait, la marge de manœuvre financière est extrêmement faible. Nous n'avons pratiquement aucune trésorerie et l'édition ou l'expédition de nouveaux documents est parfois un peu acrobatique. Néanmoins, jamais la Très Sainte Vierge ne nous a laissés manquer du nécessaire. Elle a toujours su mobiliser la générosité des Croisés et permis grâce à eux, de faire face aux dépenses.

**Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : « Croisade du Rosaire »
et envoyés au secrétariat**

« **Les Correspondants** »

Pour démultiplier localement son action, la Croisade du Rosaire recherche dans chaque Prieuré ou Chapelle, en **accord** avec le Prieur ou le Prêtre responsable et à sa **disposition**, une personne de bonne volonté et dévouée à la Sainte Vierge. Le Correspondant s'efforce de constituer une petite équipe mariale, pour organiser et développer toutes les actions mariales locales. Au sein de l'équipe de Direction de la Croisade du Rosaire, une personne est plus spécialement chargée des relations avec les Correspondants

« **Secrétariat** »

L'adresse postale de la Croisade du Rosaire est :

CROISADE du ROSAIRE
58, Avenue Saint Pierre,
94 420, Le Plessis Trévisé.

La Croisade du Rosaire est hébergée sur le site internet :
Laportelatine.org , le site de la Tradition en France

Lien : Œuvres de la Tradition

Visité régulièrement il permet d'élargir au monde entier la diffusion des informations et des intentions de prières. Grâce à ce site Internet, chacun peut s'inscrire à la Croisade du Rosaire.

Pour résumer ce qui vient d'être dit :

- **La Croisade du Rosaire rassemble les personnes dévouées au Cœur Immaculé de Marie. Ses membres appelés Croisés, s'engagent à réciter chaque jour au moins une dizaine de chapelet.**
- **Chaque Croisé peut organiser avec 14 personnes de son entourage un Rosaire Vivant. Chacun récite sa dizaine de Chapelet en méditant l'un des mystère du Rosaire qui lui est attribué chaque mois. L'organisateur d'un Rosaire Vivant prend le nom de Zélateur. Les membres du Rosaire Vivant sont les Rosaristes. Ensemble ils récitent chaque jour un Rosaire complet et chacun bénéficie des grâces de ce Rosaire dans son entier.**
- **Pendant les mois de Mai (Mois de Marie) et d'Octobre (Mois du Rosaire), les Croisés sont invités à s'inscrire un jour de leur choix, pour une demi-heure ou plus en vue de la récitation du Chapelet. Ainsi une sorte de garde d'honneur auprès de la Sainte Vierge sera constituée dont les membres réciteront le chapelet, à tour de rôle, de façon continue (nuit et jour).**

Talon réponse à retourner à
Croisade du Rosaire,
58 Avenue Saint Pierre,
94 420 LE PLESSIS TREVISE

.....
M Mme Mlle.....

Adresse.....
.....

- ◇ Se propose de former un Rosaire Vivant avec les personnes de son entourage.
- ◇ Désire être contacté par un Croisé de ma région
- ◇ Verse un don de Euros à la Croisade du Rosaire. Chèque à l'ordre de : « Croisade du Rosaire »

Date.....

Signature